

"La réunion des ministres de la Communauté du charbon et de l'acier" dans Corriere della Sera (9 septembre 1952)

Légende: Le 9 septembre 1952, le quotidien italien Corriere della Sera décrit les enjeux de la première séance du Conseil spécial de ministres de la CECA présidée la veille par le chancelier allemand Konrad Adenauer.

Source: Corriere della Sera. 09.09.1952, n° 213; anno 77. Milano: Corriere della Sera. "La riunione dei ministri della comunità carbone-acciaio", auteur:Sansa, Giorgio , p. 1.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/la_reunion_des_ministres_de_la_communaute_du_charbon_et_de_l_acier_dans_corriere_della_sera_9_septembre_1952-fr-68fe97af-754b-424f-8054-55d1a0c580ce.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

À Luxembourg, la première capitale de l'Europe

Réunion des ministres de la Communauté du charbon et de l'acier

Discours de Messieurs Adenauer et Monnet – Le problème de la Sarre fera lui aussi l'objet d'une discussion entre le chancelier allemand et Robert Schuman – M. De Gasperi sera présent à l'Assemblée

De notre envoyé spécial

Luxembourg, le 8 septembre, la nuit.

C'est difficile à croire, mais c'est comme ça: aujourd'hui nous vous téléphonons de la première capitale de l'Europe qui, bien que toute récente n'est encore que provisoire. Avec l'entrée en fonction de la Haute Autorité de la Communauté du charbon et de l'acier, qui a eu lieu le 10 août et l'inauguration aujourd'hui du Conseil de ministres de cette même Communauté, la vie d'un organe sans précédent a commencé. Il ne s'agit pas encore d'une fédération européenne, malgré son désir de le devenir, mais il ne s'agit pas non plus d'une simple alliance d'intérêts. La Communauté du charbon et de l'acier, comme l'ont annoncé les orateurs aujourd'hui, est un organisme international qui, tout en étant limité à la production et à la distribution des deux matières premières fondamentales, est au-dessus des pays qui la composent dans la mesure où ils ont renoncé, pour cette cause, à une partie de leur souveraineté nationale. Si nous ne sommes pas face à une union de proximité, voire à une fédération, à quoi d'autre aurions-nous donc à faire?

La Communauté européenne du charbon et de l'acier sera composée de trois organismes dont elle en possède déjà deux. Il s'agit de la susmentionnée Haute Autorité active depuis un mois, du Conseil de ministres qui s'est constitué aujourd'hui et d'une assemblée de soixante-dix-huit députés qui sera inaugurée solennellement mercredi prochain à Strasbourg dans la salle d'honneur du Conseil de l'Europe. Le tour de la présidence incombe aujourd'hui au chancelier Konrad Adenauer, car l'Allemagne, selon l'ordre alphabétique français, vient en premier lieu. Son discours a été très clair et prononcé avec manifestement beaucoup de conviction, mieux, avec cette foi qui naît chez les hommes politiques suite à l'alliance entre le réalisme et l'appel à une inexorable nécessité, même si l'on peut supposer que parfois une telle foi lorsqu'elle naît provient davantage d'un côté que de l'autre.

M. Adenauer a déclaré, en expliquant la nature du Conseil de ministres, que celui-ci sera l'organe «fédératif» de la communauté, et qu'en tant que tel, il aura deux âmes. Tout d'abord, ce sera un organisme supranational, doté de sa propre souveraineté et capable donc d'agir indépendamment des six États, en tant que contrôleur et administrateur des droits souverains cédés à la Communauté. Ensuite, il fera connaître la voix des six États et représentera les intérêts dont ils sont encore souverains, concernant l'économie en général ou les problèmes politiques sur lesquels l'action des membres du *pool* pourrait influencer. En d'autres termes, il aura un devoir d'unification et de médiation. «Le Conseil de ministres, a déclaré Adenauer, se situe à la jonction entre les deux types de souveraineté, la souveraineté supranationale et la souveraineté nationale». Il a rappelé la nécessité de voir loin en avertissant de manière implicite du danger toujours présent de la mesquinerie nationaliste. L'objectif sera-t-il atteint? Le chancelier fait confiance avant tout à la force générée par le développement de l'organisation. Beaucoup de choses ont été accomplies jusqu'à aujourd'hui, alors qu'il y a de cela encore quelques années, elles paraissaient utopiques.

Le Français Jean Monnet, président de la Haute Autorité du *pool*, a parlé en partageant la même foi et a en partie paraphrasé les paroles de son collègue allemand. «Le Conseil de ministres, a-t-il ajouté ensuite, créera une atmosphère indispensable aux objectifs communs s'il fait en sorte que sa responsabilité, face à ce groupe de nations, est accompagnée de sentiments de responsabilité commune à toutes les administrations des six pays membres, car il faut rompre avec les vieilles habitudes, a-t-il déclaré, et s'assurer que bientôt, chacun de nous comprenne que les intérêts de notre pays ne nous servent à rien si nous ne les joignons pas à ceux des autres pays». Le but est de faire naître une opinion commune et non pas d'atteindre des compromis sur des intérêts particuliers... Ainsi s'est achevée la journée d'aujourd'hui.

Néanmoins, demain et après-demain, d'autres choses auront lieu à Luxembourg. Deux sujets vont devoir être débattus. Les six ministres des Affaires étrangères vont s'occuper en priorité de l'idée de donner au rassemblement des pays, liés au *pool* du charbon et de l'acier et du traité de la Communauté européenne de défense, l'autorité politique qui s'y rapporte et qui représentera un pas supplémentaire vers la fédéralisation. Comme on le sait, la question devrait être du ressort des ministres de l'Union de la défense, mais étant donné que le traité n'a pas encore été ratifié et que la Communauté n'existe donc que potentiellement, il a été décidé, suite à la suggestion de M. De Gasperi, que cette responsabilité serait confiée au Conseil des ministres des Affaires étrangères du plan Schuman, composé par ailleurs des mêmes membres. Ensuite, le chancelier Adenauer et son collègue français Robert Schuman, aborderont le problème de la Sarre en tête-à-tête et peut-être se tourneront-ils vers M. De Gasperi, dont le jugement est grandement apprécié.

Cette seconde série de négociations menées parallèlement aux travaux des ministres de la Communauté du charbon et de l'acier, c'est-à-dire le colloque franco-allemand, sera, d'un point de vue pratique, plus importante que la première. En effet il s'agit, sinon encore de résoudre l'épineux conflit, du moins de le rédiger provisoirement, en évitant ainsi que l'Allemagne ne ressorte à Strasbourg son *mémorandum* sur la Sarre qui pourrait causer des soucis. Mais, afin que Konrad Adenauer, lequel a beaucoup à faire avec une opposition et une majorité ultra sensibles à ce sujet, puisse justifier l'enterrement de la hache de guerre, c'est-à-dire retirer la menace de brandir le *mémorandum*, menace évoquée au cours des récentes polémiques, il faudra tout de même que Robert Schuman lui accorde au moins l'ajournement des élections de la Sarre, jusqu'à ce que soient admis les candidats philo-germaniques aux campagnes électorales. À ce propos, il semble que ce soir les Français cèderont et que M. Adenauer, pour sa part, se déclarera, du moins à ce moment là, satisfait. En réalité, la tension ressentie a été causée par une équivoque: tandis que Robert Schuman avait promis par courrier d'avoir une discussion avec les Allemands sur tous les points, y compris sur la situation économique entre la France et la Sarre, Konrad Adenauer, lui, croyait que son collègue français avait promis de la modifier en accord avec la volonté des Allemands. Aujourd'hui, les fonctionnaires de Bonn ont compris qu'il était inutile de se taper la tête contre les murs; ils espèrent seulement que le mur s'effrite avec le temps grâce aux avantages économiques qui devraient ressortir du *pool* du charbon et de l'acier. Pour être sincère, cet espoir n'est pas uniquement dû à l'atmosphère idyllique compréhensible des premiers jours de la première capitale européenne.

Le président du Conseil M. De Gasperi est arrivé à midi aujourd'hui à Luxembourg et il est accompagné de M. le ministre Campilli et du sous-secrétaire M. Taviani.

Giorgio Sansa